



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA CLE DU 20 DECEMBRE 2007

Le jeudi vingt novembre deux mil sept à dix-sept heures, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des deux Morin s'est réunie salle Peyrefitte à la Ferté Gaucher, sous la présidence de Monsieur REVOILE Roger.

### Etaient présents :

Date de la convocation : 18 octobre 2007

Nombre de Délégués : En exercice : 84 – Présents : 25

### Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :

**Mr REVOILE Roger**, Président du SAGE des deux Morin, Président du SIVHM, Maire adjoint de La Ferté Gaucher / **Mr DENIZOT Jean-Georges**, Vice Président du SAGE, Maire de St Cyr sur Morin / **Mr VALENTIN Patrice**, Vice Président du SAGE, Représentant du Conseil Général de la Marne, Maire d'Esternay / **Mme NOEL Véronique**, Maire de Meilleray / **Mme NONNE Laurence**, Maire de Saint-Mars-Vieux-Maison / **Mme CHAIN-LARCHE Anne**, Représentante du Conseil Général de Seine et Marne / **M. DHORBAIT Guy**, Maire de Boissy le Chatel / **M. DOUCET Bernard**, Maire de Montmirail / **M. HARDOUIN Guy**, Maire de Saint-Martin-des-Champs / **M. HANNETON Alain**, Représentant du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Bassin Amont de l'Aubetin / **M. MARTINET François**, Maire de Courgivaux

### Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations syndicales professionnelles et des associations concernées :

**Mme ESCUYER Elisabeth**, Représentante de l'Association Seine et Marnaise pour la Sauvegarde de la Nature / **Mme MEGRET Françoise**, Représentante de l'association des Moulins d'Ile de France / **Mme PINON Marie-Pierre**, Représentante de la fédération de pêche de Seine et Marne / **Mme PRETOT Jeannette**, Représentante de l'Académie de l'eau / **Mme RIBEYRE Anne**, Représentante de l'Association Marne Nature Environnement / **M. AVANZINI Serge**, Représentant de la fédération de pêche de Seine et Marne / **M. CHEVILLOT Claude**, Représentant du CODERANDO/ **M. DHONDT Régis**, Représentant de la chambre d'agriculture de Seine et Marne / **M. TEINTURIER Joël**, Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne

### Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

**Mme DE BELLEFON Monique**, Représentante de la Direction Régionale de l'environnement de Champagne-Ardenne / **Mme DERIVIERE Emilie**, Représentante du Préfet coordonateur de bassin/ **Mme DUPORTIC Fanny**, Représentant du Préfet de l'Aisne / **Mr RENARD Pierre**, Représentant de la Mission Interservices de l'eau de Seine et Marne / **Mr SERENO Julien**, Représentant de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

### Autres participants :

**Mme. CORDIER Karine**, Représentant du Conseil Général de seine et Marne / **M. LOYAL Philippe**, Maire adjoint de Mouroux / **M. PLACE Jacques**, Représentant du Conseil Général de Seine et Marne / **Melle GIRARD Aline**, Animatrice du SAGE des deux Morin.

Absents excusés : **Mme BRESSION Joëlle**, Représentante du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Petit Morin **Mme DESROCHES Anne-Marie**, Maire de Montdement Montgivroux / **Mme PILLIERE Régine**, Représentante du Conseil Régional de Champagne Ardenne/ **M. ANGERS Jean-Paul**, Représentant du Conseil Régional de Champagne Ardenne / **M. BONNOTTE Philippe**, Maire de Sézanne/ **M. DEY Jean**, Représentant de l'Entente Marne / **M. JAUNAUX Yves**, Maire de la Ferté Gaucher / **M. GUERIN Nicolas**, Représentant de la Mission Interservices de l'eau de la Marne / **M. TELLIER Michel**, Maire de Soizy aux Bois / Le Représentant de la Mission Interservices de l'eau de l'Aisne

## Ordre du jour :

1. Accueil de M. REVOILE, Président du SAGE des deux Morin
2. Résumé de la commission géographique Rivière Ile de France par l'Agence de l'Eau
3. Présentation de la DIREN Ile de France sur le fonctionnement du SAGE et le décret du 10 août 2007 relatif aux SAGE
4. Récapitulatif des différentes réunions du SAGE des deux Morin
5. Etat d'avancement du SAGE pour l'année 2007
6. Présentation du budget
7. Questions diverses

## **Accueil de M. REVOILE, Président du SAGE des deux Morin**

M. REVOILE remercie les personnes présentes et s'excuse du changement inopiné du lieu de la réunion du fait d'un problème de chauffage. Il laisse ensuite la parole à M. SERENO de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

## **Résumé de la commission géographique Rivière Ile de France par l'Agence de l'Eau**

M. SERENO a tout d'abord rappelé les objectifs de la Directive cadre sur l'eau (bon état des milieux aquatiques en 2015, prévenir toute dégradation de la qualité de l'eau et réduire ou supprimer les émissions de substances dangereuses d'ici 2020) ainsi que les actions à engager pour y arriver. Les actions sur la rivière et les zones humides passent par une « révolution culturelle », c'est-à-dire effacer les idées reçues, une meilleure connaissance du territoire, une sensibilisation des maîtres d'œuvre et d'ouvrage, la recherche de nouveaux partenaires, la modification des statuts des syndicats en étendant les compétences... Un exemple très concret d'entretien d'une rivière avec une démarche de retour du bon état écologique a ensuite été présenté ainsi que les actions prioritaires de l'Agence de l'eau concernant l'alimentation en eau potable. L'exposé s'est terminé par la présentation, à l'échelle du bassin Seine-Normandie, de cartes de l'état quantitatif des masses d'eaux souterraines, des paramètres déclassants de ces masses d'eau et de l'objectif d'état global à atteindre.

Mme ESCUYER a fait remarquer qu'il fallait tenir compte des remblais illégaux dans le lit de la rivière lors de la rédaction de l'état des lieux.

## **Présentation de la DIREN Ile de France sur le fonctionnement du SAGE et le décret du 10 août 2007 relatif aux SAGE**

Les différentes phases d'élaboration du SAGE ont été présentées et l'accent a été donné sur le décret du 10 août 2007 et sur les modifications qui en résultent. Ainsi les règles de répartition des différents membres au niveau de la CLE ont été assouplies, afin de faciliter la mise en place de ces dernières et donner plus de représentativité au collège des élus et des usagers (au-delà des stricts 50% initialement prévus pour les élus et au-delà des 25% pour les usagers). Les suppléants sont supprimés et, en cas d'absence, les membres de la CLE peuvent donner un pouvoir à un autre membre, le quorum n'est nécessaire que pour l'adoption du SAGE, sa révision ainsi que pour fixer les règles de fonctionnement de la CLE. Le SAGE comporte un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) qui est opposable aux documents administratifs et un règlement qui est opposable aux tiers. Ce document énoncera des règles particulières concernant la répartition de la ressource entre usagers, l'épandage d'effluents, les IOTA et ICPE ainsi que sur les opérations entraînant un impact cumulé significatif sur les rejets et les prélèvements, et des règles nécessaires à la préservation qualitative et quantitative de la ressource en eau, à la restauration et à la préservation des milieux aquatiques et des zones humides.

Les enjeux du SAGE des deux Morin au niveau du SDAGE Seine-Normandie ont ensuite été présentés.

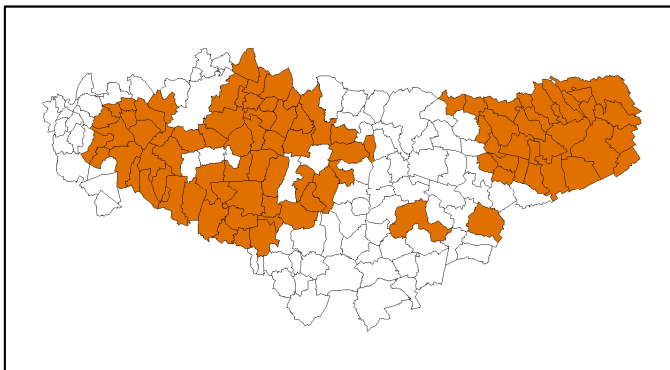
### **Récapitulatif des différentes réunions du SAGE**

- *Délimitation du périmètre du SAGE des deux Morin* le 14 septembre 2004 par arrêté inter préfectoral
- *Constitution de la CLE* le 14 septembre 2004 par arrêté inter préfectoral
- *La composition de la CLE* est définie le 14 juin 2005 par arrêté inter préfectoral
- *1<sup>er</sup> réunion de la CLE* le 6 septembre 2005. Le Président : M. REVOILE a été élu ainsi que les membres du bureau.
- *1<sup>er</sup> réunion du bureau de la CLE* le 3 octobre 2005 à la Ferté Gaucher. Le règlement intérieur de la CLE est adopté et une structure porteuse a été définie : le SIVHM.
- *2<sup>ème</sup> réunion du bureau de la CLE* le 3 novembre 2005 à la Ferté Gaucher. Il a été proposé que la part d'autofinancement du SAGE serait assurée par une participation des communes appartenant au SAGE des deux Morin à raison de 0,30€ par habitant et par an.
- *Groupe financier* 13 octobre 2005
- *2eme CLE* décembre 2005
- *Réunion « financement »* le 11 janvier 2006 à La Ferté Gaucher et le 16 janvier 2006 dans les locaux de la Communauté de Communes de la Brie Champenoise afin d'avoir les points de vue des présidents de syndicats et d'intercommunalités et des représentants des institutions (DIREN, MISE, AESN...), sur la manière dont la participation communale pour le budget du SAGE peut être recouvrée.
- *3<sup>ème</sup> CLE* 22 mai 2006
- *Réunion du bureau de la CLE* le 9 octobre 2007 à la Ferté Gaucher. Création des deux commissions thématiques « Assainissement » et « Eau potable et gestion de la ressource en eau »
- *Commissions thématiques* du 21 novembre 2007 à la Ferté Gaucher. Définition des éléments devant figurer dans l'état des lieux concernant l'assainissement, l'alimentation en eaux potable, les eaux souterraines et les impacts du milieu agricole et industriel. Le questionnaire sur le thème de l'eau potable a été approuvé

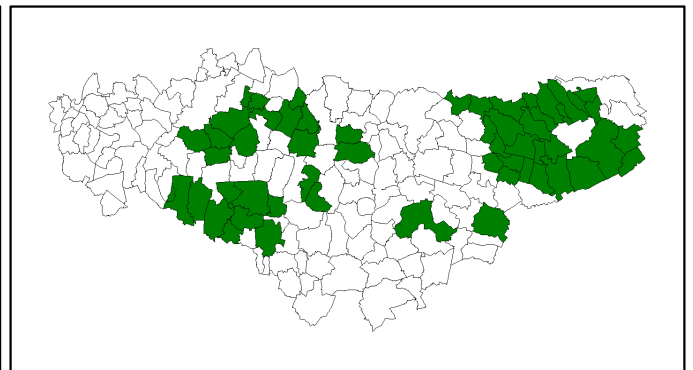
### **Etat d'avancement du SAGE pour l'année 2007**

#### Récolte de données

Les données récoltées à ce jour concernent les thèmes de l'assainissement et de l'eau potable. Les cartes ci-dessous représentent pour chaque thème, les communes pour lesquelles des données ont été recueillies au 21/12/2007.



Eau potable



Assainissement

#### Eléments administratifs

- Lettre de présentation aux Maires
- Envoie de courriers aux différentes institutions pour demander des documents (Conseil Généraux, Conseils Régionaux, Agence de l'eau, Syndicats de rivière, Conservatoire

d'espaces naturels, Fédération de pêche, ONEMA, DDE, DDAF, MISE, Chambre d'agriculture, Syndicats d'alimentation en eau potable, IAURIF, syndicats d'assainissement, communautés de communes...)

- Mise en place d'un questionnaire sur les thèmes de l'eau potable et de l'assainissement
- Saisies des données récoltées
- Envoie d'un courrier de relance de participation financière pour les communes n'adhérant pas encore financièrement au SAGE et demande du versement des subventions à l'Agence de l'eau et au Conseil Régional d'Ile de France
- Mise en place des commissions thématiques « Assainissement » et « Eau potable-gestion de la ressource en eau » afin d'avoir une vision précise du territoire et des problèmes rencontrés
- Recensement de l'ensemble des éléments constitutifs de l'état des lieux sur les thèmes de l'assainissement et de l'eau potable

#### Actions prévues pour l'année 2008

- Rencontre avec l'ensemble des collectivités territoriales ayant la compétence eau potable et assainissement
- Récolte d'informations concernant le milieu agricole, industriel et les eaux souterraines
- Création de cartes
- Début de la rédaction de l'état des lieux
- Mise en place des commissions « Milieux naturels » et « inondations » pour fin 2008
- Création d'un Power Point explicatif du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux suite à l'élection des nouveaux conseillers municipaux en mars 2008
- Création de la lettre du SAGE et mise en place d'un site internet

#### Présentation succincte du budget 2008

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES		DEPENSES	
Fournitures, frais automobile, téléphone, internet, formations, copies, timbres...	16000 €	Matériels informatiques et de bureau, mobiliers	2500 €
Salaires et charges patronales	37000 €		
Charges financières	400 €	Remboursement des emprunts	5100 €
Virement à la section investissement	7600 €	Solde d'exécution CA N-1	7669,53€
<i>Total dépenses</i>	<i>61000 €</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>15269,53€</i>
RECETTES		RECETTES	
Excédent de fonctionnement reporté	23771,24€	Affectation du résultat N-1	7669,53 €
Subventions, participation des communes	44500 €	Virement de la section investissement	7600 €
<i>Total recettes</i>	<i>67771,24€</i>	<i>Total recettes</i>	<i>15269,53€</i>
<b>Solde de la section fonctionnement</b>	<b>6771,24 €</b>	<b>Solde de la section investissement</b>	<b>0 €</b>

#### Questions diverses

Un groupe de travail sur Yahoo a été créé. Ce groupe a pour rôle de regrouper l'ensemble des comptes rendus (CLE, bureau de la CLE, commissions thématiques...) et diffuser les documents de travail.

Voici l'adresse pour accéder au groupe <http://fr.groups.yahoo.com/group/sagedesdeuxmorin/>  
Cliquez ensuite sur l'onglet "rejoindre ce groupe" (onglet bleu à droite de l'écran) taper "sage2morin" au niveau du compte Yahoo, et "échange" pour le mot de passe. Vous pouvez accéder aux différents fichiers via la colonne à gauche de l'écran.